

# Fessenheim : EDF et l'ancien directeur convoqués au tribunal le 5 octobre?

1er octobre 2016

Le réseau Sortir du nucléaire, Stop Fessenheim, Stop Transports – Halte au nucléaire, le CSFR et Alsace Nature, avaient déposé plainte contre EDF et le directeur de la centrale de Fessenheim, suite à la rupture d'une tuyauterie le 28 février 2015. Elle avait provoqué d'importantes fuites d'eau dans la centrale. Les associations accusent EDF d'avoir volontairement dissimulé l'ampleur des dégâts à l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) et au public. Les faits seront examinés le 5 octobre à 14h30 par le tribunal de police de Guebwiller.

Le 28 février 2015, le réacteur n° 1 de la centrale de Fessenheim a été mis à l'arrêt, officiellement suite à un « *défaut d'étanchéité* » sur une tuyauterie. Il s'agissait en réalité d'une fuite de plus de 100 m<sup>3</sup> d'eau qui, suite à la rupture d'une tuyauterie, se sont déversés dans la salle des machines, éclaboussant des boîtiers électriques et provoquant un défaut d'isolement sur un tableau électrique, rapporte le réseau Sortir du nucléaire.

« *Alors qu'EDF avait promis à l'ASN de prendre d'abord le temps d'évaluer les causes de la rupture et les impacts de la fuite, la tuyauterie a été remise en eau le 5 mars. Quelques minutes après, elle se rompait de nouveau en un autre point, en présence des inspecteurs de l'ASN . Le 10 mars, interrogé par les membres de la Commission locale d'information et de surveillance (Clis), Thierry Rosso, alors directeur de la centrale, a passé sous silence l'ampleur de l'événement* », indique l'organisation dans son communiqué.

► **Source** : Réseau « [Sortir du nucléaire](#) »

**Lire aussi :** [Le réacteur n°2 de Fessenheim mis à l'arrêt par l'Autorité de sûreté nucléaire](#)

- Emplacement : Accueil > Brèves >
- Adresse de cet article : <https://reporterre.net/Fessenheim-EDF-et-l-ancien-directeur-convoques-au-tribunal-le-5-octobre%E2%80%8F-10595>